

FORMATION

Les circuits-courts : les bases de la réglementation



Objectifs

Cette formation vous permettra de connaître les bases de la réglementation à respecter en transformation à la ferme, vente directe et circuits-courts.



Programme

- Réglementation commerciale : démarches administratives selon les modes de ventes, étiquetage, affichage, etc.
- Règles de sécurité et d'accessibilité boutiques.
- Réglementation sanitaire en transformation et vente, selon les types de productions et de clients : démarches administratives, transport, chaîne du froid, formation obligatoire, etc.



Méthodes et évaluations

- Apports théoriques
- Exercices pratiques
- Échanges
- Évaluation des acquis des stagiaires.



Publics

Porteurs de projet, agriculteurs en phase d'installation ou déjà installés en transformation agro alimentaire et/ou vente directe.



Pré-requis

Aucun.

Je m'inscris

Durée : 1 jour

Pour connaître les dates, cliquez ICI

Tarif :

Pour les agriculteurs 40 €

Pour les autres publics : 264 €

(possibilité de prise en charge par votre OPCO, nous contacter pour plus d'infos)

Service formation :

Tél : 05 62 79 90 96 ou

formation@haute-garonne.chambagri.fr

CGV consultables sur notre site

Accessibilité : Conditions d'accès au public en situation de handicap, contactez la référente handicap au 06 81 48 78 07

Evaluation : Attestation de fin de formation, Questionnaire de satisfaction

Délai d'accès : Jusqu'à la veille de la formation

www.hautegaronne.chambre-agriculture.fr

